

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne.	20 c.
Réclames.	30
Faits divers.	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

30 fr.

18

10

35 fr.

18

10

On s'abonne:

A SAUMUR,

au bureau du Journal

en envoyant un mandat

sur la poste.

ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

12 Août 1884.

RIEN!

Sous ce titre, M. Paul Lenglé publie les réflexions suivantes :

« Voilà déjà toute une semaine que nos députés et nos sénateurs, travestis en représentants du peuple, perdent leur temps et leur argent sur les bancs et dans les couloirs du palais de Versailles.

« Qu'ont-ils fait durant ces huit jours ? Absolument rien !

« Ils ont échangé force injures, ils se sont fait de nombreuses niches, ils ont fait des marches et des contremarches, des tours et des détours dans le dédale de la revision électorale, ce labyrinthe moderne si compliqué que le rusé Jules Ferry, après l'avoir construit, a grand peine à en retrouver l'entrée.

« Du tapage, des rappels à l'ordre, quelques suspensions de séance, une comédie de nomination de commission, quelques discours sans grande portée, un certain nombre de traits d'esprit échappés à M. Audrieux, de nombreux votes de question préalable, des milliers de bocks consommés à la buvette, une foule de cancanes débités en chemin de fer, voilà jusqu'à ce jour le bilan de l'Assemblée nationale de 1884.

« Pour ce qui est d'un vote utile, PAS !

« Étant donné que les 843 sénateurs et députés vivants qui siègent — ou ne siègent pas — au Congrès nous coûtent chaque jour 21,075 fr., on arrive à trouver qu'en payant 426,450 fr. pour cette semaine, la France se fait voler bêtement son argent.

« Et lorsque, aujourd'hui ou demain, ces législateurs à vingt-cinq francs par jour démissionneront qu'ils ont terminé leur besogne,

qu'auront-ils fait en réalité ? Rien encore ! Toujours rien !

« Oui ! Rien ! Voi à le dernier mot du parlementarisme !

« Le désordre, le bavardage, l'anarchie, l'impuissance, je vois tout cela dans cette réunion de ventrus et d'agités où les meilleurs, sous l'action dissolvante du régime parlementaire, perdent peu à peu la notion des choses simples et nettes, en arrivent à vouloir couper un cheveu en quatre et oublient, au milieu de leur papotage stupide, qu'ils ne devraient avoir d'autres préoccupations que de voir le peuple heureux et bien gouverné.

« Mais un acte utile, je le cherche en vain, je ne le trouve pas.

« Est-ce que vous vous imaginez, hommes sans prévoyance, que votre déclamation vide et sonore est le suprême effort de l'intelligence humaine et le dernier mot de la politique ?

« Ne vous apercevez-vous pas que le peuple a plus besoin d'action que de phraseologie et qu'il donnerait aujourd'hui tous les Congrès du monde pour avoir un bon gouvernement ?

« C'est à lui donner ce bon gouvernement, c'est-à-dire un gouvernement à lui, qui songe à lui, qui travaille pour lui, que vous devriez, si vous étiez de bons citoyens, mettre votre ambition et sacrifier votre énergie.

« Au lieu de vous user dans des discussions stériles, d'où il ne peut sortir, pour ce qui prend encore le nom de gouvernement, qu'une constatation d'impuissance, que ne vous unissez-vous pour aborder la grande, la vraie, la seule question, la question du pouvoir exécutif ?

« Il serait cependant bien temps de cesser d'être des gens de parti pour n'être que des Français. Assez d'injures ont été échangées ; assez d'obstacles embarrassent encore les pas de notre jeune démocratie. Il faut s'entendre pour la protéger contre ses ennemis qui la guettent et la menacent.

« Et le seul moyen efficace de la protéger, croyez-le bien, c'est de mettre à sa tête

un pouvoir exécutif fort et populaire par son origine.

« Entrez dans cette voie, et la France, qui vous raille aujourd'hui, vous acclamera. Mais en dehors de cela, vous n'êtes bons à rien, vous ne pouvez rien, vous ne ferez rien.

« Vous compromettez la Révolution et la République ! Voilà tout.

» PAUL LENGLE. »

Le plus beau côté de la comédie qui se joue en ce moment à Versailles est de compromettre la République, mais notre conclusion ne sera pas la même que celle de M. Paul Lenglé.

AU CONGRÈS

Séance du 11 août.

M. le président donne lecture de l'amendement de M. Cunéo d'Ornano tendant à faire élire le Président de la République par le peuple et à soumettre les lois constitutionnelles au plébiscite.

Après une assez vive discussion entre MM. Gerville-Réache et Cunéo d'Ornano, il y a une demande de scrutin public et la question préalable est adoptée par 500 voix contre 245.

On passe à l'amendement de M. Rivet tendant à supprimer l'article 5 de la loi du 25 février, relatif au droit de dissolution.

La commission demande la question préalable, qui est adoptée par 455 voix contre 283.

Tous les amendements à l'article 4^{er} étant épuisés, M. Le Royer le met aux voix et déclare que le vote sera soumis au pointage.

Après une suspension de séance, M. Le Royer proclame le scrutin.

L'article 4^{er} est adopté par 523 voix contre 433.

Chronique générale.

LES DÉPENSES DU CONGRÈS.

Plusieurs de nos confrères ont raconté que l'on était parti pour Versailles sans savoir qui acquitterait les dépenses du Congrès.

Ce qui est certain, c'est que ces dépenses seront plus considérables qu'on ne le suppose.

Par ces chaleurs excessives, on estime que la buvette y est pour une bonne part. En moyenne, il se boit par jour 200 bouteilles de bière. Nos honorables consomment en outre 40 bouteilles d'eau-de-vie par séance, enfin chaque jour il faut faire porter à Versailles un bloc de glace qui sert à rafraîchir l'aération de la salle. Tous ces frais pour aboutir à une revision dérisoire.

**

M. le Comte de Paris vient d'envoyer mille francs au comité de l'œuvre des secours pour les victimes de la grêle dans le département de la Somme.

M^{re} le duc de Chartres, avant de quitter Paris pour la Suisse, avec sa famille, a envoyé 500 fr. pour la même destination.

**

Des affiches manuscrites appelant les citoyens aux armes ont été placardées à Paris l'avant-dernière nuit dans le quartier Popincourt.

**

Deux importantes maisons de soies de Lyon, en relation avec l'extrême Orient, ont reçu de leurs représentants à Hong-Kong des dépêches signalant la situation comme extrêmement grave, très-tendue et l'ouverture des hostilités comme imminente.

**

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME
SOUS LA COMMUNE
PAR CH. SAINT-MARTIN.

CHAPITRE VIII

AU CORPS DE GARDE.

Andermahr retrouva le sergent Frosberg qui brandissait l'arme au bras, dans la cour de M. d'Elplay.

Après avoir jeté un rapide coup d'œil sur le corps de garde, le lieutenant permit aux fédérés de se débarrasser de leurs fatigues et de préparer leur repas. Pendant ce temps, il prit à l'écart le sergent e.

Il eut d'abord une longue et grave conversation avec lui, puis précipité, qui avait empêché le sergent Frosberg de les prendre en flagrant délit.

— Sois tranquille, mon brave, dit Andermahr après avoir écouté en souriant ce récit, sois tranquille, désormais ils sont à nous, et la part sera faite pour toi.

A son tour, le sergent interrogea le lieutenant :

— Que dit-on de la Commune, et que devient Paris ?

— Rien ne va, mon cher Frosberg ; il y a à l'Hôtel-de-Ville un tas de lâches et d'imbéciles qui ne savent prendre aucun parti.

— Cependant, lieutenant, le *Mot d'Ordre* et le *Paris-Libre* publient chaque jour des victoires à Asnières et à Neuilly. Le 101^e bataillon n'a-t-il pas enlevé une mitrailleuse et deux canons aux Versaillais ?

— Mensonge ! reprit Andermahr.

— Le fort d'Issy n'a-t-il pas été repris par Rossel ?

— Et évacué de nouveau, ainsi que le fort de Vanves : il ne nous reste que Montrouge, Bicêtre et Vincennes.

— La province est pour nous !

— Mensonge ! Lyon, Saint-Étienne et Marseille ont proclamé la Commune il y a un mois, mais les royalistes ont été les plus forts, et le mouvement communal a échoué partout.

— Les francs-maçons se lèvent en masse pour nous soutenir.

— Mensonge ! les francs-maçons ont essayé de parlementer entre Paris et Versailles : en les a reçus de part et d'autre avec de faux bonheurs, puis on a tiré dessus, et on ne les a plus vus.

— Cependant, lieutenant, tous les journaux officiels affirment que la troupe de ligne lève la crosse en l'air, que la résistance glorieuse de Paris étonne

le monde, et qu'on finira par venir à nous.

— Mensonge, encore !

— Je l'ai lu dans un rapport de Rossel.

— Je te dis que c'est un mensonge officiel.

— Mais on nous trompe donc ?

— On ne nous trompe pas, nous ; du moins je n'ai jamais cru ces rapports ; mais il est utile de rassurer le peuple : où en serions-nous sans ces bulletins de victoires ?

— Alors, il ne faut rien dire aux hommes ?

— Rien, absolument ; laisse-les lire les journaux et attendons la fin, qui sera proche. Si tu veux m'en croire, nous préparerons notre fuite pour le jour décisif, et d'ici là nous réglerons l'affaire d'Elplay. Quand nous aurons la bourse pleine, nous gagnerons facilement la province, et au besoin...

— Oui, au besoin, la Belgique.

— Non, pas la Belgique ! dit le lieutenant avec vivacité ; en Belgique, il y a extradition. Nous gagnerons plutôt la Suisse, c'est le pays de la liberté !

— Mais on dit que si l'armée de Versailles se présente aux remparts, la Commune fera sauter Paris ?

— Oh ! ce n'est pas la Commune qui prendra ce parti désespéré !

— Qui donc, alors ?

— C'est le Comité central de la garde nationale. C'est lui qui a fait nommer ou soutenu Dombrowski, Delescluze, Rigault, Ferré, Billioray et autres bons

patriotes sur lesquels on peut compter. Rappelle-toi ce que je vais te dire, Frosberg : C'est la Commune qui a tué la Commune !

— Comment cela, mon lieutenant ?

— Tu te souviens de ce Comité central dont j'ai fait partie, où se trouvaient Duval et Henry ? C'est lui qui a fait le 18 Mars, c'est lui qui a pris Paris, qui a chassé Thiers... Il a voulu faire des élections municipales : le peuple a nommé de faux patriotes, des lâches ! On a joué au drapeau rouge et au galon, on a fait des discours ; de ce jour-là, tout était perdu.

— Ils ont pourtant fait de bonnes choses : ils ont pris des otages, ils ont déboulonné la colonne, ils ont supprimé les loyers échus, ils ont régulièrement payé la solde et assuré une pension aux femmes des morts et des blessés.

— Sans doute ; mais ils ont fait trop de décrets et de proclamations, au lieu d'inspirer la terreur à l'ennemi. Dans huit jours, peut-être, la Commune aura cessé de vivre.

— Comment ! alors nous sommes perdus.

— Non ! non ! pas encore, s'écria Andermahr en blasphémant. Les Versaillais ne sont pas à Paris. Les bons patriotes ont leur plan, tu verras !

— Je savais bien, moi, murmura le sergent en retournant vers les fédérés, je savais bien que tout n'était pas perdu ! le lieutenant est dans ses mauvaises jours !

Suivant une dépêche de Salonique, publiée par la *Nouvelle Presse libre*, un conflit sérieux aurait éclaté entre le consul de France à Salonique et les autorités turques.

D'après le récit du journal viennois, le consul avait envoyé par un cavalier un paquet cacheté qui devait être remis à bord d'un bâtiment. Un employé de la douane a voulu ouvrir le paquet; on en donna avis au consul, qui vint en personne sur le quai de débarquement et eut une altercation violente avec le directeur de la douane.

Le vali de Salonique, Ghalib-Pacha, aurait télégraphié à Constantinople pour demander satisfaction pour les deux fonctionnaires de la douane turque mêlés à l'incident.

REVUE FINANCIÈRE.

Au début de la semaine, la hausse s'est accentuée, c'était l'effet produit par la liquidation.

Depuis quelques Bourses le marché s'est calmé, nous entrons en vacances, il ne faut pas s'attendre à de gros mouvements d'ici la fin du mois. Le comptant continue ses achats. Les rentes cotent: le 3 0/0 à 78.35, l'amortissable 79.55, le 4 1/2 107.55.

Le 5 0/0 Italien suit le mouvement de nos rentes et confirme par sa marche soutenue nos prévisions antérieures. La valeur intrinsèque de ce fonds d'Etat ne fait plus de doute et son avenir est assuré. C'est le pair à court terme, et plus encore après.

La Banque de France flechit à 5,000 fr. Les bénéfices du deuxième semestre s'élevaient à 4,632,816 francs, en diminution de 385,810 fr. sur ceux du semestre correspondant de 1883.

Le Crédit Foncier est recherché à 1,286.25. Dans sa dernière séance, le conseil d'administration a autorisé pour 6,264,000 fr. de nouveaux prêts dont 5,445,000 en prêts fonciers et 819,000 en prêts communaux.

Nous retrouvons les cours de 445 à 450 fr. en regard des Obligations à Lots des emprunts 1879 et 1880. La prime de remboursement est, par conséquent, pour ces obligations d'une cinquantaine de francs.

Ainsi les porteurs qui ne seront pas favorisés d'un lot à l'un des nombreux tirages qui s'effectuent périodiquement obtiendront une prime de plus de 10 0/0. La prime c'est la certitude du lot, c'est l'éventualité; mais rappelons qu'il suffit de posséder une obligation foncière et une obligation communale pour être intéressé, le 5 de chaque mois, à un tirage. A chaque tirage il sort un gros lot de 100,000 fr. et un nombre de lots secondaires.

La Banque de Paris est en reprise à 790 fr.

La Banque d'Escompte de Paris à 520, a gagné une légère avance. C'est significatif, au milieu du calme de nos sociétés de crédit. Mais à la moindre reprise le relèvement des actions de la Banque d'Escompte de Paris sera beaucoup plus marqué.

La Société Générale a conservé sa fermeté pendant toute la durée de la semaine; elle s'échange à 465 fr. Signalons également l'excellente tenue des obligations Ouest-Algérien 4 0/0 (garanties par l'Etat). Nous ne pouvons que continuer à engager les capitalistes à se porter sur cette valeur qui donne un revenu assuré.

Crédit Lyonnais. — On parle de plus en plus dans le monde renseigné, de l'appel du 3^e et 4^e quarts sur les actions.

Comment s'ra répondu à cet appel de 100 millions, le plus gros appel qu'une Société ait fait depuis le krach? Le public spéculateur qui souscrivait en vue d'empêcher une prime immédiate est mort. Le Crédit Lyonnais ne peut donc tirer ces 100 millions que de sa clientèle. Or, le Crédit Lyonnais constitue sur un plan absolument faux: à la fois Banque de Dépôts, Banque Foncière et Banque d'Escompte commercial (trois branches

exclusives l'une de l'autre) prisonnier de cette triple clientèle. Les gros dépôts à échéance, faits en 1881, arrivent au remboursement en 1884-85; les charges foncières l'écrasent; resta la clientèle-escompte à laquelle la Société fait absorber, bon gré mal gré, les titres flottants pour soutenir ses cours, clientèle absolument impuissante et qui ne souscrivait qu'avec les fonds mêmes que lui procurait la Société.

Les prudents réalisent à 550 fr. Le Comptoir d'Escompte continue à subir des réalisations sérieuses: la baisse s'accroît, il est certain que le jour où la situation exacte de cet établissement sera bien connue du public, ses cours tomberont plus fortement encore.

Les chemins de fer français n'ont donné lieu qu'à de faibles transactions: le Nord reste à 1,667.50, le Lyon à 1,235, l'Orléans à 1,317.50, le Midi à 1,165, l'Est à 767.50, l'Ouest à 830.

Un acompte de 20 fr. sur le dividende de 1884 sera payé sur l'action Orléans à partir du 1^{er} octobre prochain.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LE CARROUSEL.

Les exercices du carrousel ont attiré hier autour de la carrière une assistance aussi compacte que les années précédentes. C'est toujours le même empressement, le même besoin d'admirer les brillants cavaliers de l'Ecole qui vont porter dans toutes les parties de la France les traditions et les principes de la belle et solide équitation.

Nombre de spectateurs n'avaient pas craint d'affronter les rayons du soleil, et deux heures avant l'ouverture des portes, ils se tenaient serrés déjà devant les grilles. En raison de la température accablante qu'il faisait, c'était beaucoup de courage sans doute, mais il y a eu large compensation.

Le carrousel de 1884, composé par M. le commandant de Bellegarde, présentait un aspect tout nouveau: les figures étaient heureusement combinées, les évolutions encore mieux agencées, et les habitués des carrousels se plaisaient à reconnaître que ces conceptions toutes nouvelles faisaient le plus grand honneur au commandant.

Quant à l'exécution, elle ne laissait rien à désirer. Les élèves ont fait preuve d'un savoir équestre remarquable; l'assurance avec laquelle ils ont exécuté les pas de côté, le travail au galop, les voltes, les changements de pied, pirouettes, etc., etc., à toutes les allures, ont été l'objet de l'admiration générale, mais ce résultat n'a plus surpris lorsqu'on a vu les professeurs à l'œuvre dans les exercices de haute école qui ont suivi la course des bagues. Quelle grâce, quelle souplesse, quelle aisance, quelle précision dans cette reprise! Avec des maîtres comme les de Bellegarde, les de Canisy, les de Lestapis, Charlery, du Plessis, et toute cette pléiade qui marche à leur suite, il n'est pas étonnant que les grandes difficultés de l'équitation soient surmontées et que les élèves fassent preuve à leur tour de tant de savoir et de correction dans la science équestre.

Le prix de la course des bagues a été gagné par M. Ducrot, sous-lieutenant élève.

Celui des têtes, après trois reprises, par M. Perrot, lieutenant au 6^e dragons. M. Perrot a enlevé à la force du poignet cinq têtes, aux applaudissements de toutes les tribunes.

Enfin le prix du javelot a été décerné à M. de la Robrie, sous-lieutenant élève.

Tous ces prix ont été longuement disputés et les concurrents ont déployé autant d'adresse que de vigueur.

Les sauteurs en liberté ont été, comme toujours, l'objet de l'admiration de tous et les applaudissements unanimes n'ont pas été ménagés aux habiles écuyers qui ont fait preuve de tant de solidité sur leurs montures qui faisaient des bonds si extraordinaires.

Le carrousel s'est terminé par le saut des haies par trente-deux officiers montant des chevaux de carrière. L'ensemble et la solidité des cavaliers ont encore été fort remarquables.

Le général de Galliffet, toujours souffrant de la secousse qu'il a reçue la semaine dernière, en arrachant, près de Limoges, une femme et un enfant en danger d'être écrasés par une locomotive, n'a pu venir au carrousel.

Un violent orage a éclaté ce matin. Dès 3 heures on entendait le grondement au loin, et les éclairs embrasaient l'horizon.

A 5 heures, il était dans toute sa force; plusieurs coups ont eu une grande intensité et le ciel était en feu sans discontinuer.

Il a bien tombé quelque peu d'eau, mais pas assez abondamment pour répondre à tous les besoins.

Cet orage ne semble pas devoir rafraîchir le temps.

On nous dit que le tonnerre est tombé dans l'hippodrome de courses non loin des tribunes, et au Petit-Puy, sur un noyer.

La Loire vient encore de faire deux victimes.

Dimanche, vers 2 heures du soir, M. Bouché, René, pêcheur, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, a retiré de l'eau à l'embouchure du Thouet un cadavre qui paraît avoir séjourné trois ou quatre jours sous l'eau. Age, 24 ans environ, taille, 1^m 70, forte corpulence, moustaches noires, cheveux coupés ras. Auriculaire du pied droit croisé sur les autres; foulard de soie rouge marqué S attaché à la ceinture.

Son identité n'ayant pu être établie, le corps a été remis à M. le maire de Saint-Hilaire-Saint-Florent pour qu'il fasse procéder à son inhumation.

Ce même jour dimanche, vers 5 heures du soir, M. Mathieu, Joseph, officier-élève de l'Ecole de cavalerie, en se baignant près de l'île Millocheau, a aperçu un cadavre qui se tenait entre deux eaux, la tête en bas.

Il s'est empressé de le ramener sur le rivage. La putréfaction était commencée, ce qui dénotait que la mort remontait à plusieurs jours.

C'est encore un jeune homme de 22 à 25

ans, inconnu dans notre pays. Il avait avec un mouchoir attaché à la ceinture.

Ce cadavre a été remis à M. le maire de Saint-Lambert-des-Levées pour être inhumé dans le cimetière de cette commune.

Aucun de ces deux jeunes gens n'est le charpentier qui s'est noyé il y a huit jours au-dessous de l'usine à gaz.

Hier, un accident qui n'aura pas les suites qu'on avait redouté d'abord, est arrivé au chantier de M^{me} veuve Verneau, place de l'Arche-Dorée.

M. Rouillier, maçon, démolissait la corniche de la maison, et jetait les pierres d'une hauteur de six mètres environ. Le sieur Breton, son beau-frère, se tenait en bas pour les retirer.

A un certain moment, Breton, les reins courbés, reçut une pierre de 40 kilog. environ qui le frappa à la tête, éraflant tout le cuir chevelu. Le malheureux est tombé sans connaissance. Transporté à l'Hospice, il a reçu les soins du docteur Peton, qui a constaté que cet accident n'aurait aucune suite. Breton lui-même avait repris ses sens et se trouvait mieux. Il doit son salut à la position horizontale de son corps, la tête n'a été qu'effleurée.

SAINT-HILAIRE-SAINTE-FLORENT. — Samedi soir, un petit garçon d'environ 4 ans a été abandonné dans la cour du restaurant de M. Guillet, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. Il répond au nom d'Adolphe Hamelin: il était très-proprement vêtu et portait un petit sac de toile contenant du pain de ménage, deux œufs et des pommes. On l'a fait manger de suite, et on ne pouvait le rassasier. Quand on lui a enlevé ses bottines, ses petits pieds étaient blessés, par suite d'une longue marche.

Ce petit garçon a les cheveux châtains clair et a de nombreuses taches de rousseur sous les yeux.

La commune de Saint-Florent l'a placé chez des habitants du Petit-Puy, à Saumur.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. BRETON.

MARDI 12 août 1884,

Dernière Représentation offerte aux Dames

POMME D'API

Opéra-comique en 1 acte, musique d'OFFENBACH.

Distribution:

Catherine M^{me} Dorval.
Gustave M^l Lecornet.
Rabasteins M. Tonny.

LA BOITE A BIBI

Vaudeville en 3 actes, du Palais-Royal, par MM. A. Duru et Saint-Agnan Cholier.

Distribution:

Amable Cassegoal, serrurier... MM. Louis Achard.
Roquillon C. Lécuyer.
Le baron de Groslois Castel.
Arthur Tonny.
Joseph, domestique de Vérandah David.
Baptiste, domestique d'Arthur Duhamel.
Henriette de Groslois M^{me} Dorval.
Vérandah, chanteuse Dartois.
Florine Louise D.
Tambourine Lecornet.
Madeleine Boquet.

A Paris, le 1^{er} acte, chez Arthur; le 2^e acte, chez le baron de Groslois; le 3^e chez Vérandah.

LITZCHEN ET FRITZCHEN

Opérette en 1 acte, d'OFFENBACH.

Fritzchen, M. Louis Achard. — Litzchen, M^l Lecornet.

Ordre: 1. Litzchen et Fritzchen. — 2. La Boite à Bibi. — 3. Pomme d'Api.

Entrée libre pour toute dame accompagnée d'un cavalier; deux dames seules ne paieront qu'une place.

A 9 heures, entrée pendant le Feu d'artifice.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/2.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Et saisissant un journal, le *Vengeur* de Félix Piat, qui se trouvait sur la table, il lut ce qui suit:

« Le mouvement communal est irrésistible, doué d'une puissance et d'une précision astronomiques. Nous pouvons être indulgents, nous sommes forts... outre l'impuissance de Versailles. » Paris a pour lui 200,000 gardes nationaux. »

— Que lis-tu là, sergent? s'écria le petit Jules Schérer.

— Le *Vengeur*, qui dit que la Commune ne périra pas.

— C'est un journal trop sérieux, il m'ennuie: j'aime mieux le *Père Duchesne*, écoute ce qu'il dit:

« C'est la première fois que le *Père Duchesne* fait un *post-scriptum* à ses articles bougrement patriotiques.

« C'est aussi que jamais le *Père Duchesne* n'aura été si joyeux!

« Comme les affaires de la Sociale vont bien!

« Et comme ces gens-f... de Versailles sont f..... plus que jamais!

« Enfin tous les vœux du *Père Duchesne* sont comblés.

« Et il peut dès à présent mourir. »

— Brave! s'écrièrent les fédérés. Voilà qui est bien dit, et bien pensé.

— Rangez-vous, camarades, dit Bertram en montant sur une chaise qui plia sous son poids. Vous ne lisez que des bêtises; écoutez la *Montagne*:

« Compère Jules Favre, retrouve la pipe pour ne pas la franger de rouge, et entre, si tu l'oses, dans le charnier de la Révolution!

» Les tas sont gros.

» Voici prairial et thermidor; voici Saint-Merry, Transnonain, Tiquetonne! Qui donc a tué hier et tué encore aujourd'hui?

» Bandits!

» Mais aujourd'hui c'est la victoire, non la bataille qui marche derrière le drapeau rouge!... » La Commune vous met ce matin en accusation; vous serez jugés et condamnés, il le faut!

» Heindreich, passe ton couperet sur la pierre noire!

» Oui, je le répète, il faut que la tête de ces scélérats tombe. »

— Bravo! bravo! Mort aux Versaillais, à bas les conspirateurs!

— En place, fédérés, dit le sergent, la soupe est sur la table.

Les soldats se rangèrent autour de la table.

— C'est ennuyeux de manger en silence, dit au bout d'un instant un des hommes qui faisait partie de la cavalerie d'Andermah.

— Eh bien, le Badois, répondit un autre soldat

qu'on surnommait le Taciturne, parce qu'il ouvrait rarement la bouche et n'aimait pas à discourir en mangeant, chante-nous quelque chose?

— Oui, oui, le Badois, laisse là ton assiette et chante la *Marseillaise*.

Le Badois chanta la *Marseillaise*. Un autre soldat fit entendre un refrain nouveau contre les prêtres. Ce fut bientôt à qui chanterait les chansons les plus terribles. On chanta pendant une partie de la nuit, et on vint à l'exécution et à la mort les rois, les nobles, les riches, les soldats et le clergé. Ces chants effroyables, accompagnés du bruit lointain du canon, qui faisait trembler les fondements de la maison, portaient la terreur dans tout le village, mais surtout dans les appartements occupés par la famille d'Elplay.

Cependant, Tobie poursuivait heureusement le cours de sa mission; une seule fois, il fut arrêté aux remparts, mais le chef du poste, en voyant son jeune âge et en apercevant la lettre destinée au préfet redouté de la police parisienne, le laissa continuer son chemin.

(A suivre.) CH.-DE SAINT-MARTIN.

— Eh bien, m'ame Tapoisot, et votre garçon?
— Il gagne de l'argent... il est chez un boucacaire.
— Vraiment!
— Mais il fréquente de drôles de gens... tous malades, comme il dit, des s'porte mal.

INSTITUTION SAINT-LOUIS
SAUMUR

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX
Du Mercredi 30 juillet 1884.

Prix d'honneur, donné par M^r l'Évêque.

Ce prix est décerné aux élèves qui ont mérité les meilleures notes et obtenu le plus de succès dans le cours de l'année.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE.
ARMAND DE MONCHY, de Chinon (Indre-et-Loire).
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL.
FRANÇOIS BOUTIN, de Varrains.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE

CLASSE DE RHÉTORIQUE

Instruction religieuse

- Prix. Georges Priou, de Grezillé.
1 Acc. Joseph Gigon, de Doué-la-Fontaine.
2 — Fernand Mesnet, de Saumur.

EXCELLENCE

- Prix. Joseph Gigon, 1 nom.
1 Acc. Gabriel Maurice, de Richelieu (Indre-et-Loire).
2 — Paul Salais, de Saumur.

Travail et Conduite (1)

- Prix. Gabriel Maurice, 1 nom.
1 Acc. Fernand Mesnet, 1 nom.
2 — Joseph Gigon, 1 cour. 1 nom.

Version latine

- Prix. Paul Salais, 1 nom.
1 Acc. Joseph Gigon, 1 cour. 2 nom.
2 — Gabriel Maurice, 1 cour. 1 nom.

Version grecque

- Prix. Paul Salais, 1 cour. 1 nom.
1 Acc. Joseph Gigon, 1 cour. 3 nom.
2 — Gabriel Maurice, 1 cour. 2 nom.

Composition littérale

- Prix. Gabriel Maurice, 1 cour. 3 nom.
1 Acc. Joseph Gigon, 1 cour. 4 nom.
2 — Paul Salais, 2 cour. 1 nom.

Composition historique

- Prix. Joseph Gigon, 1 cour. 5 nom.
1 Acc. Gabriel Maurice, 2 cour. 3 nom.
2 — Georges Priou, 1 cour.

Composition latine

- Prix. Joseph Gigon, 2 cour. 5 nom.
1 Acc. Paul Salais, 2 cour. 2 nom.
2 — Gabriel Maurice, 2 cour. 4 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Gabriel Maurice, 2 cour. 5 nom.
1 Acc. Joseph Gigon, 3 cour. 5 nom.
2 — Georges Priou, 1 cour. 1 nom.

Sciences

- Prix. Gabriel Maurice, 3 cour. 5 nom.
1 Acc. Joseph Gigon, 3 cour. 6 nom. (prix d'acc.).
2 — Saint-Fort Mortier, de Saumur.

Devoirs de vacances

- Prix. Joseph Gigon, 3 cour. 7 nom.
— Gabriel Maurice, 4 cour. 5 nom.
— Saint-Fort Mortier, 1 nom.

CLASSE DE SECONDE

Instruction religieuse

- Prix. Alfred Voisin, de Chinon (Indre-et-Loire).
Acc. Fernand Angeli, de Saumur.

EXCELLENCE

- Prix. Alfred Voisin, 1 cour.
Acc. Fernand Angeli, 1 nom.

Travail et Conduite

- Prix. Alfred Voisin, 2 cour.
Acc. René Lardeux, de Saumur.

Version latine

- Prix. Alfred Voisin, 3 cour.
Acc. Clément Moreau, d'Allonnes.

Vers latins

- Prix. Fernand Angeli, 2 nom.
Acc. Alfred Voisin, 4 cour.

Version grecque

- Prix. Alfred Voisin, 4 cour. 1 nom.
Acc. Clément Moreau, 1 nom.

Composition française

- Prix. Alfred Voisin, 5 cour. 1 nom.
Acc. Fernand Angeli, 1 cour. 2 nom.

Composition latine

- Prix. Fernand Angeli, 1 cour. 3 nom.
Acc. Clément Moreau, 2 nom.

Mémoire et Récitation

- Prix. Alfred Voisin, 6 cour. 1 nom.
Acc. Clément Moreau, 3 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Alfred Voisin, 7 cour. 1 nom.
Acc. René Lardeux, 1 nom.

Sciences

- Prix. Alfred Voisin, 8 cour. 1 nom.
Acc. Fernand Angeli, 2 cour. 3 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Georges Desveaux, de Montsoreau.
— Charles Raguideau, de Saumur.

CLASSE DE TROISIÈME

Instruction religieuse

- Prix. Paul Perrochon, de Bourgueil (Indre-et-Loire).
Acc. Georges Raguideau, de Saumur.
— Maurice Amiot, de Saumur.

EXCELLENCE

- Prix. Paul Perrochon, 1 cour.
Acc. Paul de Monchy, de Chinon (Indre-et-Loire).
— Maurice Amiot, 1 nom.

Thème latin

- Prix. Paul Perrochon, 2 cour.

- 1 Acc. Maurice Amiot, 2 nom.
2 — Paul de Monchy, 1 nom.

Version latine

- Prix. Paul Perrochon, 3 cour.
1 Acc. Paul de Monchy, 2 nom.
2 — Maurice Amiot, 3 nom.

Vers latins

- Prix. Maurice Amiot, 4 nom.
1 Acc. Jacques du Gardier, de Saumur.
2 — Georges Raguideau, 1 nom.

Version grecque

- Prix. Paul Perrochon, 4 cour.
1 Acc. Edouard Pichat, de Saumur.
2 — Paul de Monchy, 3 nom.

Composition française

- Prix. Paul de Monchy, 4 nom.
1 Acc. Edouard Pichat, 1 nom.
2 — Paul Perrochon, 5 cour.

Mémoire et Récitation

- Prix. Paul Perrochon, 5 cour. 1 nom.
1 Acc. Constant Hourse, de Saumur.
2 — Paul de Monchy, 1 cour. 4 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Paul Perrochon, 6 cour. 1 nom.
1 Acc. Paul de Monchy, 1 cour. 5 nom.
2 — Jacques du Gardier, 1 nom.

Sciences

- Prix. Maurice Amiot, 1 cour. 4 nom.
1 Acc. Georges Raguideau, 2 nom.
2 — Jacques du Gardier, 1 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Jacques du Gardier, 2 nom.

CLASSE DE QUATRIÈME

Instruction religieuse

- Prix. Louis Anis, de Villebernier.
Acc. Félicien Thenin, de Langeais (Indre-et-Loire).

EXCELLENCE

- Prix. Louis Anis, 1 cour.
Acc. Roger de Neuville, de Saumur.

Travail et Conduite

- Prix. Louis Anis, 2 cour.
Acc. Félicien Thenin, 1 nom.

Thème latin

- Prix. Roger de Neuville, 1 nom.
Acc. Louis Anis, 3 cour.

Version latine

- Prix. Louis Anis, 3 cour. 1 nom.
Acc. Roger de Neuville, 1 cour. 1 nom.

Vers latins

- Prix. Louis Anis, 4 cour. 1 nom.
Acc. Etienne Charbonneau, de Saumur.

Version grecque

- Prix. Louis Anis, 5 cour. 1 nom.
Acc. Roger de Neuville, 1 cour. 2 nom.

Composition française

- Prix. Roger de Neuville, 1 cour. 3 nom.
Acc. Louis Anis, 6 cour. 1 nom.

Mémoire et Récitation

- Prix. Louis Anis, 6 cour. 2 nom.
Acc. Félicien Thenin, 2 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Louis Anis, 7 cour. 2 nom.
Acc. Félicien Thenin, 3 nom.

Sciences

- Prix. Louis Anis, 8 cour. 2 nom.
Acc. Roger de Neuville, 2 cour. 3 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Louis Anis, 9 cour. 2 nom.
— Félicien Thenin, 4 nom.

CLASSE DE CINQUIÈME

Instruction religieuse

- Prix. Eugène Abraham, de Bouillé-Loretz (Deux-Sèvres).
1 Acc. Léon Sorel, de Saumur.
2 — Raoul du Gardier, de Saumur.

EXCELLENCE (1)

- Prix. Joseph Ricordeau, de Loudun (Vienne).
1 Acc. Raoul du Gardier, 1 nom.
2 — Léon Sorel, 1 nom.

Travail et Conduite

- Prix. Eugène Abraham, 1 cour.
1 Acc. Marcel Mimaud, de Louzy (Deux-Sèvres).
2 — Joseph Ricordeau, 1 cour.

Thème latin

- Prix. Joseph Ricordeau, 1 cour. 1 nom.
1 Acc. Marcel Mimaud, 1 nom.
2 — Gaston Couton, des Verchers.

Version latine

- Prix. Raoul du Gardier, 2 nom.
1 Acc. Léon Sorel, 2 nom.
2 — René du Temple, de Loudun (Vienne).

Version grecque

- Prix. René du Temple, 1 nom.
1 Acc. Eugène Abraham, 2 cour.
2 — Joseph Ricordeau, 2 cour. 1 nom.

Orthographe

- Prix. Marcel Mimaud, 2 nom.
1 Acc. Léon Sorel, 3 nom.
2 — Raoul du Gardier, 1 cour. 2 nom.

Mémoire et Récitation

- Prix. Eugène Abraham, 2 cour. 1 nom.
1 Acc. Marcel Mimaud, 1 cour. 2 nom.
2 — Joseph Ricordeau, 2 cour. 2 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Eugène Abraham, 3 cour. 1 nom.
1 Acc. Joseph Ricordeau, 2 cour. 3 nom.
2 — Léon Sorel, 4 nom.

Arithmétique

- Prix. Eugène Abraham, 4 cour. 1 nom.
1 Acc. Marcel Mimaud, 1 cour. 3 nom.
2 — René Mortier, de Saumur.

Devoirs de vacances

- Prix. Eugène Abraham, 5 cour. 1 nom.
— Raoul du Gardier, 1 cour. 3 nom.
— Paul Lorrain, de Saumur.
— Léon Sorel, 5 nom.

- Acc. Gaston Couton, 1 nom.
— René Mortier, 1 nom.
— Joseph Ricordeau, 2 cour. 4 nom.

CLASSE DE SIXIÈME

Instruction religieuse

- 1 Prix. Henri de la Vèze, de Saumur.
2 — Jules Amiot, de Saumur.
Acc. Jacques Delandes de Bagneux, de Bagneux.

EXCELLENCE

- 1 Prix. Henri de la Vèze, 1 cour.
2 — Jules Amiot, 1 cour.
Acc. Raoul Sorin, de Bournand (Vienne).

Travail et Conduite

- 1 Prix. Jules Amiot, 2 cour.
2 — Henri Martineau, de Bagneux.
Acc. Amand Bernard, de Saint-Macaire-du-Bois.

Thème latin

- 1 Prix. Henri de la Vèze, 2 cour.
2 — Raoul Sorin, 1 nom.
Acc. Jules Amiot, 3 cour.

Version latine

- 1 Prix. Henri de la Vèze, 3 cour.
2 — Jules Amiot, 3 cour. 1 nom.
Acc. Henri Martineau, 1 cour.

Orthographe

- 1 Prix. Henri de la Vèze, 4 cour.
2 — Henri Martineau, 1 cour. 1 nom.
Acc. Louis de Laluisant, de Candes (Indre-et-Loire).

Mémoire et Récitation

- 1 Prix. Henri de la Vèze, 5 cour.
2 — Amand Bernard, 1 nom.
Acc. Edmond Gauthier, de Saint-Hilaire-Saint-Florent

Histoire et Géographie

- 1 Prix. Henri de la Vèze, 6 cour.
2 — Edmond Gauthier, 1 nom.
Acc. André Traxler, de la Flèche (Sarthe).

Arithmétique

- 1 Prix. Raoul Sorin, 1 cour. 1 nom.
2 — Edmond Gauthier, 1 cour. 1 nom.
Acc. Amand Bernard, 1 cour. 1 nom.

Écriture

- 1 Prix. Louis de Laluisant, 1 nom.
2 — Henri Martineau, 2 cour. 1 nom.
Acc. Jacques Delandes de Bagneux, 1 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Jules Amiot, 4 cour. 1 nom.
— Pierre du Gardier, de Saumur.
— Louis de Laluisant, 1 cour. 1 nom.
— Henri Martineau, 3 cour. 1 nom.
— Raoul Sorin, 2 cour. 1 nom.
Acc. Edouard Lesage, de Richelieu (Indre-et-Loire).

CLASSE DE SEPTIÈME

Instruction religieuse

- 1 Prix. Marc Leclerc, de Saumur.
2 — Paul Sabatier, de Saumur.
Acc. Louis de Sarrazines, de Saumur.

EXCELLENCE

- 1 Prix. Marc Leclerc, 1 cour.
2 — Paul Sabatier, 1 cour.
Acc. François de Jacquelin, de Saumur.

Travail et Conduite

- Prix. Christian du Temple, de Beuxes (Vienne).
Acc. Paul Sabatier, 2 cour.

Thème latin

- 1 Prix. Pierre de Bellegarde, de Saumur.
2 — Paul Sabatier, 2 cour. 1 nom.
Acc. Alfred Little, de Londres (Angleterre).

Version latine

- 1 Prix. Marc Leclerc, 2 cour.
2 — Paul Sabatier, 3 cour. 1 nom.
Acc. François de Jacquelin, 1 nom.

Orthographe

- 1 Prix. Marc Leclerc, 3 cour.
2 — Alfred Gasnier, de Saumur.
Acc. Christian du Temple, 1 cour.

Mémoire et Récitation

- 1 Prix. Marc Leclerc, 4 cour.
2 — Pierre de Bellegarde, 1 cour.
Acc. Paul Sabatier, 4 cour. 1 nom.

Histoire et Géographie

- 1 Prix. François de Jacquelin, 2 nom.
2 — Pierre de Bellegarde, 2 cour.
Acc. Marc Leclerc, 5 cour.

Arithmétique

- 1 Prix. Marc Leclerc, 5 cour. 1 nom.
2 — Alexandre Déniau, de Cinqs (Indre-et-Loire).
Acc. Paul Sabatier, 4 cour. 2 nom.

Écriture

- 1 Prix. Alexandre Déniau, 1 cour.
2 — Alfred Little, 1 nom.
Acc. Alfred Gasnier, 1 cour.

Devoirs de vacances

- Prix. Pierre de Bellegarde, 3 cour.
— Alexandre Déniau, 2 cour.
— Marc Leclerc, 6 cour. 1 nom.
— Paul Sabatier, 4 cour. 3 nom.
— Louis de Sarrazines, 1 nom.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL

COURS SUPÉRIEUR

2^e ANNÉE

PRIX UNIQUE

Marin Gallé, de Montsoreau.

1^{re} ANNÉE

Instruction religieuse

Prix. Alexis Garreau, de Souzay.
Acc. Théophile Berthelot, de Parnay.

EXCELLENCE

Prix. Alexis Garreau, 1 cour.
Acc. Louis Turpin, de Vivy.

Travail et Conduite

Prix. Théophile Berthelot, 1 nom.
Acc. Louis Turpin, 1 nom.

Littérature et Morale

Prix. Alexis Garreau, 2 cour.
Acc. Louis Turpin, 2 nom.

(1) Les élèves Eugène Abraham et Marcel Mimaud, ayant passé de 6^e en 5^e à Pâques, n'ont pu concourir en 5^e pour le prix d'excellence.

Histoire et Géographie
Prix. Victor Mahet, d'Allonnes.
Acc. Théophile Berthelot, 1 cour. 1 nom.

Algèbre et Trigonométrie
Prix. Alexis Garreau, 3 cour.
Acc. Victor Mahet, 1 cour.

Géométrie élémentaire et Cosmographie
Prix. Alexis Garreau, 4 cour.
Acc. Théophile Berthelot, 1 cour. 2 nom.

Mécanique et Géométrie descriptive
Prix. Alexis Garreau, 5 cour.
Acc. Victor Mahet, 1 cour. 1 nom.

Physique et Chimie
Prix. Alexis Garreau, 6 cour.
Acc. Louis Turpin, 3 nom.

Histoire naturelle
Prix. Louis Turpin, 4 nom.
Acc. Victor Mahet, 1 cour. 2 nom.

Devoirs de vacances
Prix. Alexis Garreau, 7 cour.
— Louis Turpin, 1 cour. 4 nom.
Acc. Aimé Albert, du Puy-Notre-Dame.
— Théophile Berthelot, 1 cour. 3 nom.
— Victor Mahet, 1 cour. 3 nom.

PREMIER COURS.

Instruction religieuse

1 Prix. Henri Bouguier, de Saix (Vienne).
2 — Henri Chartrain, des Ulmes.
1 Acc. Emile Joulain, de Saint-Lambert-des-Levées.
2 — Raphaël Delacour, de Varennes-sous-Montsoreau.
3 — Louis Gaignard, de Varennes-sous-Montsoreau.

EXCELLENCE

1 Prix. Henri Chartrain, 1 cour.
2 — Henri Bouguier, 1 cour.
1 Acc. Raphaël Delacour, 1 nom.
2 — Eugène Borit, du Vaudelnay.
3 — Emile Touron, des Rosiers.

Travail et Conduite

1 Prix. Raphaël Delacour, 2 nom.
2 — Henri Bouguier, 2 cour.
1 Acc. Théodore Besnard, de Longué.
2 — Joseph Ruault, d'Angers.
3 — Ernest Vilgrain, de Saumur.

Littérature

1 Prix. Henri Chartrain, 2 cour.
2 — Eugène Borit, 1 nom.
1 Acc. Joseph Ruault, 1 nom.
2 — Henri Bouguier, 3 cour.
3 — Georges Bloudeau, d'Allonnes.

Morale et Législation

1 Prix. Henri Bouguier, 3 cour. 1 nom.
2 — Henri Chartrain, 3 cour.
1 Acc. Eugène Borit, 1 cour. 1 nom.
2 — Raphaël Delacour, 1 cour. 2 nom.
3 — Emile Touron, 1 nom.

Histoire et Géographie

1 Prix. Henri Bouguier, 4 cour. 1 nom.
2 — Eugène Borit, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. Henri Chartrain, 4 cour.
2 — Emile Touron, 2 nom.
3 — Raphaël Delacour, 1 cour. 3 nom.

Géométrie élémentaire et Cosmographie

1 Prix. Henri Chartrain, 4 cour. 1 nom.
2 — Henri Bouguier, 5 cour. 1 nom.
1 Acc. Eugène Borit, 2 cour. 2 nom.
2 — Louis Duveau, de Varrains.
3 — Raphaël Delacour, 1 cour. 4 nom.

Mécanique

1 Prix. Henri Bouguier, 6 cour. 1 nom.
2 — Henri Chartrain, 5 cour. 1 nom.
1 Acc. Raphaël Delacour, 1 cour. 5 nom.
2 — Eugène Borit, 2 cour. 3 nom.
3 — Emile Touron, 3 nom.

Géométrie descriptive

1 Prix. Henri Chartrain, 6 cour. 1 nom.
2 — Henri Bouguier, 7 cour. 1 nom.
1 Acc. Raphaël Delacour, 1 cour. 6 nom. (prix d'acc.).
2 — Eugène Borit, 2 cour. 4 nom.
3 — Emile Touron, 4 nom.

Physique et Chimie

1 Prix. Eugène Borit, 2 cour. 5 nom.
2 — Henri Chartrain, 7 cour. 1 nom.
1 Acc. Henri Bouguier, 8 cour. 1 nom.
2 — Raphaël Delacour, 1 cour. 7 nom.
3 — Emile Touron, 5 nom.

Histoire naturelle

1 Prix. Eugène Borit, 3 cour. 5 nom.
2 — Henri Bouguier, 8 cour. 2 nom.
1 Acc. Raphaël Delacour, 1 cour. 8 nom.
2 — Emile Joulain, 1 nom.
3 — Emile Touron, 6 nom. (prix d'acc.).

Devoirs de vacances

Prix. Louis Charpy, de Courchamps.
— Henri Chartrain, 8 cour. 1 nom.
— Raphaël Delacour, 1 cour. 9 nom.
— Louis Gaignard, 1 nom.
— Ernest Vilgrain, 1 nom.
Acc. Alphonse Colleau, du Puy-Notre-Dame.
— Emile Joulain, 2 nom.

SECOND COURS.

Instruction Religieuse

1 Prix. Désiré Coulon, de Varennes-sous-Montsoreau.
2 — François Boutin, 1 cour. (prix d'honneur).
1 Acc. Léon Pichard, de Saumur.
2 — Louis Beauvais, de Bourgueil (Indre-et-Loire).
3 — Gustave Trudeau, de Fontevault.

EXCELLENCE

1 Prix. François Boutin, 2 cour.
2 — Désiré Coulon, 1 cour.
1 Acc. Ernest Gasnault, de Turquant (1).
2 — Louis Beauvais, 1 nom.
3 — Gustave Trudeau, 1 nom.

Travail et Conduite (2)

1 Prix. Désiré Coulon, 2 cour.
2 — Clément Juteau, de Courchamps.
1 Acc. Louis Beauvais, 2 nom.
2 — Benjamin Sanzay, de Chacé.
3 — Gustave Trudeau, 2 nom.

(1) Cet élève n'a pu concourir pour les prix pour cause de maladie.

(2) L'élève François Boutin, ayant obtenu le prix d'honneur, n'a pas été admis à concourir pour le prix de Travail et Conduite.

Orthographe

1 Prix. François Boutin, 3 cour.
2 — Désiré Coulon, 3 cour.
1 Acc. Clément Juteau, 1 cour.
2 — Benjamin Sanzay, 1 nom.
3 — Ferdinand Girard, de Saumur.

Littérature

1 Prix. Désiré Coulon, 4 cour.
2 — François Boutin, 4 cour.
1 Acc. René Levêque, de Langeais (Indre-et-Loire).
2 — Louis Beauvais, 3 nom.
3 — Benjamin Sanzay, 2 nom.

Morale et Législation

1 Prix. François Boutin, 5 cour.
2 — Désiré Coulon, 5 cour.
1 Acc. René Levêque, 1 nom.
2 — Gaston Richomme, de Souzay.
3 — Gustave Trudeau, 3 nom.

Histoire et Géographie

1 Prix. François Boutin, 6 cour.
2 — Désiré Coulon, 6 cour.
1 Acc. Benjamin Sanzay, 3 nom.
2 — Louis Beauvais, 4 nom.
3 — Gustave Trudeau, 4 nom.

Algèbre et Géométrie

1 Prix. François Boutin, 7 cour.
2 — Désiré Coulon, 7 cour.
1 Acc. Ferdinand Girard, 1 nom.
2 — Gustave Trudeau, 5 nom.
3 — Léon Pichard, 1 nom.

Mathématiques appliquées

Lever des plans — Arpentage — Cubage — Nivellement

1 Prix. François Boutin, 8 cour.
2 — Louis Perraut, de Saumur.
1 Acc. Gustave Trudeau, 6 nom. (prix d'acc.).
2 — Ferdinand Girard, 2 nom.
3 — Georges Trouvé, de Saumur.

Physique et Chimie

1 Prix. François Boutin, 9 cour.
2 — René Levêque, 2 nom.
1 Acc. Gustave Trudeau, 7 nom.
2 — Désiré Coulon, 8 cour.
3 — Louis Beauvais, 5 nom.

Histoire naturelle

1 Prix. François Boutin, 10 cour.
2 — Désiré Coulon, 8 cour. 1 nom.
1 Acc. Benjamin Sanzay, 4 nom.
2 — Louis Beauvais, 6 nom. (prix d'acc.).
3 — Gustave Trudeau, 8 nom.

Comptabilité

1 Prix. François Boutin, 11 cour.
2 — Léon Pichard, 2 nom.
1 Acc. Désiré Coulon, 9 cour. 1 nom.
2 — Gustave Trudeau, 9 nom.
3 — Louis Perraut, 1 cour.

Devoirs de vacances

Prix. Ernest Gasnault, 1 nom.
— Georges Trouvé, 1 nom.
Acc. Clément Juteau, 1 cour. 1 nom.

(La fin à demain.)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE BRAZILLE ET BOURDON.

Les créanciers de la faillite des sieurs Brazille et Bourdon, anciens négociants, demeurant à Saumur, sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du Code de commerce rectifié, ils doivent, dans le délai de vingt jours à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, à M. Louis Bonneau, ancien greffier, demeurant à Saumur, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatifs des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de Commerce.

La vérification des créances commencera le vendredi 29 août 1884, à 9 heures du matin, au Tribunal de Saumur, salle des faillites, et sera continué sans interruption.

(588) Le Greffier, GAUTIER.

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande des représentants.

A VENDRE UN JARDIN

Bien arboré,

Entouré de murs avec espaliers. PAVILLON, remise et servitudes. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de décès,

MAGASIN D'ÉPICERIE

Mercurerie, Rouennerie

Auberge avec Billard

Situé à Bizay, commune d'Épiéds (Maine-et-Loire).

S'adresser à M^{me} V^e NORMANDINE, au même lieu. (536)

A CÉDER

A ANGERS

UNE

IMPORTANTE FABRIQUE de Chandelles

Matériel nouvellement renouvelé. Machine à vapeur. Vastes ateliers et magasins.

Affaires : 300,000 francs par an.

On pourrait vendre en même temps l'immeuble d'une superficie de 900 mètres.

S'adresser à M. ROBIN, expert-comptable, rue de la Roë, 36, à Angers. (571)

A CÉDER

à Angers

BRASSERIE

BONNE AFFAIRE

Traiter : P. CHAILLOU, rue du Mail, Angers. (499)

A VENDRE

UNE

VICTORIA

Toute attelée,

On pourra céder chaque objet séparément. S'adresser au bureau du journal.

CHÈVRES

De Bretagne et de Normandie.

M. RENÉ ROUSSEAU prévient ses clients qu'il tient à leur disposition un choix considérable de chèvres, meilleurs encore que ceux vendus jusqu'à ce jour, et dont la qualité tout à fait supérieure ne craint aucune altération par suite des chaleurs.

A partir du 24 juin, s'adresser au nouveau domicile de M. ROUSSEAU, rue Nationale, 19, ou au dépôt, place du Roi-René, magasins Pichat.

A VENDRE

Belle JUMENT carrossière, baie-claire, 8 ans;

Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE CHIENNE COUCHANTE

Quatre ans, bien dressée.

S'adresser à M. LEBEAU-GOULARD, à Doué-la-Fontaine. (552)

A VENDRE

UN EXCELLENT CHIEN COUCHANT

Âgé de 3 ans, grande taille, belle robe.

S'adresser à M. BOUSSY-GIRAULT, à Courchamps. (566)

A VENDRE

Avec toutes garanties,

UN BEAU CHEVAL

De 6 ans,

S'attelant et se montant.

S'adresser au château de la Ville-au-Fourier, près Vernantes.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite,

REMISE ET ÉCURIE

Rue de l'Abreuvoir, n° 11.

S'adresser à M. ANIS, commissaire-greffier au Tribunal civil, demeurant dite rue. (525)

AVIS

ON DEMANDE un garçon de 15 à 17 ans, sachant lire et écrire, pour le service du Cercle Républicain.

S'adresser au garçon dudit Cercle, au théâtre.

Bonnes références. (579)

Les Magasins de la Glaneuse

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

DEMANDENT :

Une apprentie pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

M^{me} LEROUX, blanchisseuse, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir. (576)

ON DEMANDE une demoiselle de magasin de 18 à 25 ans pour la vente au détail.

S'adresser au bureau du journal.

M. HOULARD donne avis qu'il a cédé à M. THIODET, à partir du 24 juin, son fonds de commerce de café et d'épicerie, rue Dacier, 29, et qu'il conserve son commerce de vins et spiritueux en gros, à son nouveau domicile, rue des Basses-Perrières, n° 7. (550)

M^o LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un jeune homme sachant bien écrire.

Café BARLERIN hygiénique de santé, stomacal et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NEURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilogramme, pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr.; et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSS

du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GODDARD, épiciers, rue d'Orléans. (450)

Saumur, imprimerie P. GODET.